



# ÉVALUER DES SOURCES DOCUMENTAIRES

**EN ROUTE**

**FICHE ENSEIGNANT·E**

## REMARQUE

Cette fiche destinée à l'enseignant·e est un complément au set pédagogique. Elle vise à apporter des informations supplémentaires au sujet de certains thèmes et contenus proposés ainsi que des précisions sur le déroulement de certaines activités. Les numéros indiqués se réfèrent toujours aux étapes correspondantes du set pédagogique.



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Service de lutte contre le racisme SLR

## IMPRESSUM

Éditeur : IRAS COTIS

Année : Septembre 2021

Auteur·trice·s : Leslie Marchand, Claire Voirol,  
Camille Aeschimann

Expertise par : Maud Lebreton-Reinhard (HEP BEJUNE)

Graphisme : Dana Pedemonte, Éditions AGORA

## AMORCER LE SUJET

# 1. POURQUOI ÉVALUER UNE SOURCE ?

## 1 REMARQUES POUR L'ENSEIGNANT·E

Dans les recherches des élèves, les documents de **Iras Cotis** ne doivent pas être pris en compte.

Il y a, parmi les hyperliens (liens « cliquables ») de la recherche, un article de revue scanné (RIPOLL, David, LÜTHI, Dave, « **D'un Orient à l'autre : les synagogues de Genève et Lausanne** », *Art+Architecture en Suisse*, 2005, 2, pp. 34-40.) ; l'enseignant·e peut demander aux élèves d'ignorer cette entrée pour se concentrer uniquement sur les sites internet, ou alors de s'informer brièvement sur les auteurs et la revue.

Dans cette amorce, il faut que les élèves prennent conscience que **la sélection des sources pour un travail repose sur un choix réfléchi**. En effet, tous les liens passés en revue traitent, d'une manière ou d'une autre, des religions à Genève (**11H-Sec. II : en Suisse romande**) ; l'exercice a pour but d'amener les élèves à se questionner sur la pertinence d'une source au-delà de son simple sujet thématique. La discussion pourrait notamment se baser sur la différence entre l'utilisation d'un site internet à titre d'exemple (par exemple un site d'une communauté en particulier pour illustrer l'existence de la communauté à Genève) ou comme une source d'information (par exemple le travail de recensement effectué par le Centre intercantonal d'information sur les croyances ou alors des informations sur les horaires du culte du shabbat via le site de la communauté israélite de Genève). **Il n'y a pas de manières « juste » ou « fausse » de classer les différents liens, tout dépend de ce qui en sera fait**, et il faut inviter les élèves à argumenter leurs choix.

## TRAVAILLER LE SUJET

# 2. COMMENT ÉVALUER SI UNE SOURCE EST FIABLE ?

## 3 QUESTIONS À DISCUTER EN PLÉNUM APRÈS L'EXERCICE

- Faut-il prendre en compte l'identité de l'auteur·trice dans la lecture d'un texte ?
- Dans cet exercice, est-ce qu'il est possible de mettre en lien les données biographiques concernant les auteurs et l'extrait de texte qu'ils ont rédigé ? Détaillez les éventuels liens.
- Est-ce que les auteurs utilisent ici des arguments qui vous semblent convaincants ?
- Est-il important d'évaluer un texte avant d'en faire usage (par exemple, avant de l'utiliser pour un travail scolaire ou pour s'informer sur un sujet sensible) ?
- Quels critères utiliseriez-vous pour évaluer la neutralité d'un texte ?
- Dans le cadre d'un travail sur les symboles religieux, est-ce que vous utiliseriez ces textes pour vous documenter ? Si oui, comment (comme source d'information, comme exemple pour un phénomène, etc.) et pourquoi ?<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Cette question permet notamment d'aborder la distinction entre une source primaire et une source secondaire et de montrer qu'une source n'est pas ontologiquement inutilisable, mais que cela dépend de l'usage que l'on souhaite en faire et du sujet qui sera abordé. Les informations d'une source primaire ne doivent pas être reprises telles quelles, mais doivent faire l'objet d'une contextualisation et d'une insertion dans une thématique plus large que viennent informer les sources secondaires. Par exemple, le discours de Norbert Brunner peut servir à illustrer les positions de l'Église catholique du Valais quant au débat sur les symboles religieux, mais ne devrait pas être utilisé comme un témoignage neutre et généralisable sur les symboles religieux..

### 3 RÉFÉRENCES DES TEXTES ET DÉTAILS BIBLIOGRAPHIQUES

#### Texte 1 :

Présence et port de symboles religieux dans les bâtiments publics. Rapport du Conseil fédéral donnant suite au postulat 13.3672, Aeschi, 10.09.2013, Berne : 9 juin 2017, [https://www.skmr.ch/cms/upload/pdf/170629\\_rapport\\_CF\\_symboles\\_religieux.pdf](https://www.skmr.ch/cms/upload/pdf/170629_rapport_CF_symboles_religieux.pdf).

**Détails biographiques :** Rapport du Conseil fédéral publié le 9 juin 2017 suite à un postulat soumis par le conseiller national Thomas Aeschi (UDC/Zoug) en 2013.

#### Texte 2 :

ADDOR, Jean-Luc, « Rester maîtres chez nous », UDC Valais – L'UDC lance son initiative contre le voile à l'école (en ligne), 20 février 2015, <https://www.udc-valais.ch/ludc-lance-son-initiative-contre-le-voile-a-lecole/>.

**Détails biographiques :** Jean-Luc Addor (1964-), co-président du comité d'initiative « Pour des élèves têtes nues dans les écoles valaisannes », vice-président de l'UDC du Valais romand, député du canton du Valais au Conseil national depuis novembre 2015.

#### Texte 3 :

WOEHLING, Jean-Marie, « Qu'est-ce qu'un signe religieux ? » in : *Société, droit et religion*, vol. 1, n° 2 (2012), pp. 9-24, <https://www.cairn.info/revue-societe-droit-et-religion-2012-1-page-9.htm> (consulté le 30.08.2021).

**Détails biographiques :** Jean-Marie Woehrling (1947-), juriste français et expert du Conseil de l'Europe. Diplômé d'Études Supérieures en droit public.

#### Texte 4 :

BRUNNER, Norbert, Allocution à l'occasion de la réception de Nouvel An du Conseil d'État, [31 décembre 2010], [https://www.vs.ch/documents/529400/650909/Brunner\\_1\\_fr.pdf/07cf7610-29a0-4c57-a8df-973ffcdf7c7c](https://www.vs.ch/documents/529400/650909/Brunner_1_fr.pdf/07cf7610-29a0-4c57-a8df-973ffcdf7c7c) (consulté le 30.08.2021).

**Détails biographiques :** Norbert Brunner (1942-), évêque du Diocèse de Sion de 1995 à 2014, président de la Conférence des évêques suisses depuis 2010.

### 4 GRILLE D'ÉVALUATION DES TEXTES

La grille de la page suivante est à distribuer aux élèves de 9H et de 10H suite à la discussion de la partie 2 (Comment évaluer si une source est fiable ?) et sera réutilisée dans la partie 4 (Comment constituer une bibliographie ?). Les élèves ont la possibilité de la coller dans leur carnet de l'élève sur une page prévue à cet effet.

La grille propose une méthode d'évaluation sur une échelle de 1 (insuffisant) à 3 (bien) qui permet de pondérer les différents aspects évalués pour une appréciation globale. La grille a été adaptée du travail effectué par Martine Mottet pour le site [Faire une recherche, ça s'apprend!](http://www.faire-une-recherche-ça-s'apprend.fr), en particulier de sa [grille pour l'évaluation des sites internet](#) et de la [fiche explicative destinée à l'enseignant.e](#) qui l'accompagne.

### TRAVAILLER LE SUJET

## 3. COMMENT FAIRE UNE RECHERCHE PAR MOTS-CLÉS ?

### 2

#### FICHES SYNTHÉTIQUES SUR LES SUJETS DE RECHERCHE PROPOSÉS

« Dialogue en Route » a élaboré des fiches synthétiques destinées aux enseignant.e.s sur les trois sujets de recherche proposés pour l'exercice :

1. Histoire de la synagogue de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel
2. Les musulman.e.s de Suisse : histoire et démographie
3. Le bouddhisme tibétain et son arrivée en Suisse

Ces textes peuvent être demandés au format PDF auprès de « Dialogue en Route » en écrivant un e-mail à l'adresse [contact@enroute.ch](mailto:contact@enroute.ch).

**Remarque :** Ces fiches complémentaires sont proposées à titre indicatif pour aider les enseignant.e.s dans la préparation de leur cours. Elles n'ont pas la prétention d'être exhaustives et ne sont pas destinées à être utilisées en classe.

Thème	1	2	3
<b>Auteur-trice (formation, titres, affiliations, réputation, etc.)</b>			
L'auteur-trice est-elle-il compétent-e sur le sujet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Contexte de parution (site internet institutionnel/privé, journal, médias publics, etc.)</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Est-ce que l'origine du texte est clairement indiquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le texte provient-il d'une institution, organisme ou site internet officiel ou réputé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le texte a-t-il fait l'objet d'évaluations externes ? (critiques, travail d'édition via un journal ou maison d'édition)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans le cas de textes figurant sur des sites internet, est-ce que le site est bien présenté (français correct, images de bonne qualité) et facile à utiliser ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le texte présente-t-il des informations actuelles sur le sujet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Arguments</b>			
L'auteur-trice utilise-t-elle-il des arguments pertinents et objectifs ? (statistiques, études sérieuses, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Est-ce que les arguments sont clairs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Est-ce que l'auteur-trice utilise d'autres auteur-trices, textes, ou sources d'informations sérieuses dans son argumentation ? (références à l'intérieur du texte, notes de bas de page, bibliographie en fin de texte, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Est-ce que l'auteur-trice présente différents points de vue ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Autre</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Thème	1	2	3
<b>Auteur-trice (formation, titres, affiliations, réputation, etc.)</b>			
L'auteur-trice est-elle-il compétent-e sur le sujet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Contexte de parution (site internet institutionnel/privé, journal, médias publics, etc.)</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Est-ce que l'origine du texte est clairement indiquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le texte provient-il d'une institution, organisme ou site internet officiel ou réputé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le texte a-t-il fait l'objet d'évaluations externes ? (critiques, travail d'édition via un journal ou maison d'édition)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans le cas de textes figurant sur des sites internet, est-ce que le site est bien présenté (français correct, images de bonne qualité) et facile à utiliser ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le texte présente-t-il des informations actuelles sur le sujet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Arguments</b>			
L'auteur-trice utilise-t-elle-il des arguments pertinents et objectifs ? (statistiques, études sérieuses, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Est-ce que les arguments sont clairs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Est-ce que l'auteur-trice utilise d'autres auteur-trices, textes, ou sources d'informations sérieuses dans son argumentation ? (références à l'intérieur du texte, notes de bas de page, bibliographie en fin de texte, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Est-ce que l'auteur-trice présente différents points de vue ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Autre</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## EXERCER LE SUJET

# 4. COMMENT CONSTITUER UNE BIBLIOGRAPHIE ?

## 1 REMARQUES SUR L'UTILISATION DE LA *LIBRARY*

La bibliothèque (*Library*) de « Dialogue en Route » propose de faire des recherches croisées ou cumulatives avec les fonctions *or* et *and*. Ainsi, hormis les langues qui ne sont que cumulatives, les étiquettes peuvent être utilisées de différentes manières selon le type de recherche.

Concernant les recherches que les élèves doivent effectuer à l'exercice 4, nous recommandons d'utiliser la fonction *and* et de minimiser le nombre d'étiquettes. En effet, de par la diversité interne de la bibliothèque et la non-exhaustivité des ressources, le risque d'avoir certains ensembles vides augmente avec le nombre de catégories cochées. Par exemple, nous proposerions de commencer avec une recherche assez large qui croiserait la catégorie « Suisse » avec la tradition religieuse concernée.

## 1 INFORMATIONS SUR LES NORMES BIBLIOGRAPHIQUES

Le référencement d'ouvrage est un élément essentiel du travail académique et permet d'identifier sans ambiguïté des documents à l'aide d'un certain nombre d'éléments informatifs. Si aujourd'hui les choix des données devant figurer dans une référence sont plus ou moins communes à tous les domaines<sup>1</sup>, aucune norme internationale de référencement n'existe, ce qui a pour conséquence des variations quant à l'ordre, la ponctuation et la typographie des éléments selon la région ou la discipline.

Il existe trois manières de référencer les documents :

1. Celle utilisée par les éditeur·trice·s et les rédacteur·trices de revues, qui varient selon la maison d'édition ou le type de revue ;
2. Celle utilisée dans le monde universitaire par les chercheur·euse·s et étudiant·e·s, guidée par les normes disciplinaires ;

1. Notons néanmoins que le lieu d'édition tend parfois à disparaître des références, cette information perdant quelque peu de son sens face à la digitalisation et à la globalisation.

3. Celle utilisée par les professionnel·le·s de l'information-documentation.

Face à ces variations, le principal est d'inclure les informations nécessaires et d'assurer la cohérence au sein des références d'un même travail. Dans son [article sur les références bibliographiques](#)<sup>2</sup>, Arlette Boulogne propose différents tableaux qui permettent de visualiser la diversité des styles de référencement. De plus, les institutions d'enseignement (ou les écoles et enseignant·e·s qui la composent) fournissent généralement des guides quant aux normes de référencement à l'attention des étudiant·e·s et dont vous trouverez quelques exemples ci-après :

[BURNAND, Léonard \(2004-2005\) : Guide de rédaction des références bibliographiques, UNIL, section d'histoire \[en ligne\].](#)

[EESP – École d'études sociales et pédagogiques de Lausanne \(2017\) : Références bibliographiques \[en ligne\].](#)

[HEG – Haute école de gestion Genève \(2019\) : Rédaction d'une bibliographie et méthodes de citation : Guide pratique de l'Infothèque de la HEG \[en ligne\].](#)

[HETS – Haute école de travail social Genève \(2017\) : Citations et références bibliographiques : Guide pour l'application des règles APA \[en ligne\].](#)

[UNIGE – Université de Genève, Département de sociologie \(2017-2018\) : Les références bibliographiques \[en ligne\].](#)

[UNINE – Université de Neuchâtel \(2013\) : Bibliographies, références bibliographiques : Rédaction et présentation, recommandées par l'Institut d'ethnologie \[en ligne\].](#)

2. [BOULOGNE, Arlette \(2002\) : « L'usage des références et des notices bibliographiques : historique et pratiques actuelles » in : \*Documentaliste-Sciences de l'Information\*, 39 \(4-5\), pp. 174-180.](#)

## Tableau 1 : Modèle pour les références bibliographiques

Ce schéma conçu par « Dialogue en Route » est présenté dans le carnet de l'élève et permet de visualiser les différentes parties d'une référence bibliographique complète. Il est ajouté ci-dessous à titre d'information pour l'enseignant-e.

Nom, prénom de ou des auteur.e.s  
Si plusieurs auteurs, généralement dans l'ordre alphabétique.

Les « guillemets » font référence à des articles ou chapitres de livres. *L'italique* à des titres d'ouvrages.

**Campiche, Roland J., « Dilution ou recomposition confessionnelles en Suisse », in Davie, G., Hervieu-Léger, D. (dirs.), *Identités religieuses en Europe*, Paris : La Découverte, 1996, p. 89-109.**

Lieu et nom de la maison d'édition

Année de parution

Intervalle des pages concernées (si pertinent)

Lorsque c'est un ouvrage collectif, les éditeurs sont également indiqués avec l'indication de leur statut (directeur, éditeur)

**Remarque: il existe différentes normes typographiques pour les références documentaires (ordre des informations, type de ponctuation, etc.). Néanmoins et de manière générale, les différents éléments mentionnés ici figurent dans une référence.**